

BELL ALIANT INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS  
(non audité)

30 septembre 2011

**Bell**Aliant

## COMPTES DE RÉSULTAT (non audité)

### Pour les périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf le résultat par action/part)	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2011	2010	2011	2010
Produit (perte) découlant des placements mis en équivalence	3	76,6	(0,5)	248,7	349,3
Charges opérationnelles		0,9	0,5	2,5	2,5
Bénéfice (perte) avant impôt		75,7	(1,0)	246,2	346,8
Économie d'impôt différé		(0,3)	–	(0,8)	–
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies		76,0	(1,0)	247,0	346,8
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées des placements mis en équivalence	3	(0,2)	0,6	(4,4)	0,6
Bénéfice (perte) net		75,8	(0,4)	242,6	347,4
Résultat par action/part	4				
De base lié aux activités poursuivies		0,33	(0,01)	1,08	2,72
De base lié aux activités abandonnées		–	0,01	(0,01)	0,01
De base		0,33	–	1,07	2,73
Dilué lié aux activités poursuivies		0,33	(0,01)	1,08	1,52
Dilué lié aux activités abandonnées		–	0,01	(0,02)	0,01
Dilué		0,33	–	1,06	1,53

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

### Pour les périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2011	2010	2011	2010
Bénéfice net (perte nette)		75,8	(0,4)	242,6	347,4
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	3				
Pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies (RRPD) et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(150,2)	(52,1)	(176,4)	(354,5)
Reclassement des pertes sur dérivés dans la charge financière		0,7	1,5	2,4	3,4
		(149,5)	(50,6)	(174,0)	(351,1)
Bénéfice global (perte globale)		(73,7)	(51,0)	68,6	(3,7)

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2011	Au 31 décembre 2010
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	6,2	5,3
Distributions à recevoir	8	–	29,6
Sommes à recevoir de parties liées	8	29,9	27,4
		<b>36,1</b>	<b>62,3</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actif d'impôt différé		1,5	–
Placements	3	3 262,3	950,3
		<b>3 263,8</b>	<b>950,3</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 299,9</b>	<b>1 012,6</b>
<b>Passif et capitaux propres/avoir des porteurs de parts</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer		0,3	0,1
Distributions à verser		–	30,8
		<b>0,3</b>	<b>30,9</b>
<b>Passifs non courants</b>			
		<b>0,3</b>	<b>–</b>
<b>Capitaux propres/avoir des porteurs de parts</b>		<b>3 299,3</b>	<b>981,7</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres/de l'avoir des porteurs de parts</b>		<b>3 299,9</b>	<b>1 012,6</b>

Se reporter aux notes annexes.

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

### Pour les périodes closes les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		247,0	346,8
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Produit tiré des placements mis en équivalence	3	(248,7)	(349,3)
Variations des actifs et des passifs opérationnels		1,0	(0,4)
Économie d'impôt différé		(0,8)	–
		<b>(1,5)</b>	<b>(2,9)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Émission d'actions/de parts à l'exercice d'actions/de parts en vertu des régimes d'actions/de parts différées			
	5	0,9	3,2
Rachat d'actions/de parts			
	5	–	(0,1)
Achat d'actions/de parts aux termes du régime de réinvestissement des dividendes/distributions			
	5	(9,7)	(12,2)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts			
		(29,4)	(264,8)
Dividendes en espèces versés aux actionnaires			
		<b>(316,3)</b>	–
		<b>(354,5)</b>	<b>(273,9)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dividendes/distributions en espèces reçu(e)s lié(e)s aux placements mis en équivalence			
	3	356,9	280,4
		<b>356,9</b>	<b>280,4</b>
Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies			
		0,9	3,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début			
		5,3	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin			
		6,2	6,2

Se reporter aux notes annexes.

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)

## Pour la période close le 30 septembre 2011

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments de la perte globale	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments de la perte globale	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2010	5	4 195,6	47,5	(3 238,7)	(22,7)	(3 261,4)	981,7
Conversion en société par actions	5	2 606,7	(23,0)	(16,5)	–	(16,5)	2 567,2
Bénéfice net		–	–	242,6	–	242,6	242,6
Dividendes déclarés	6	–	–	(324,6)	–	(324,6)	(324,6)
Régime d'actions différées	5, 7	0,9	5,5	–	–	–	6,4
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) des placements mis en équivalence		–	–	(176,4)	2,4	(174,0)	(174,0)
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>		<b>6 803,2</b>	<b>30,0</b>	<b>(3 513,6)</b>	<b>(20,3)</b>	<b>(3 533,9)</b>	<b>3 299,3</b>

## Pour la période close le 30 septembre 2010

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Déficit accumulé	Cumul des autres éléments de la perte globale	Total du déficit accumulé et du cumul des autres éléments de la perte globale	Total des capitaux propres
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	5, 9	4 192,2	45,7	(1 605,7)	(27,0)	(1 632,7)	2 605,2
Bénéfice net		–	–	347,4	–	347,4	347,4
Distributions déclarées	6	–	–	(277,0)	–	(277,0)	(277,0)
Rachat de parts	5	(0,1)	–	–	–	–	(0,1)
Régime de parts différées	5, 7	3,2	(0,9)	–	–	–	2,3
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) des placements mis en équivalence		–	–	(354,5)	3,4	(351,1)	(351,1)
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>		<b>4 195,3</b>	<b>44,8</b>	<b>(1 889,8)</b>	<b>(23,6)</b>	<b>(1 913,4)</b>	<b>2 326,7</b>

Se reporter aux notes annexes.

## NOTES ANNEXES (non audité)

Tous les montants, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

### 1. Description des activités

Bell Aliant Inc. (auparavant 7538502 Canada Inc.) a été constituée en société par actions le 30 avril 2010, en vertu des lois du Canada, afin de permettre la conversion du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) d'une structure de fiducie de revenu à celle de société par actions (la conversion). Au 31 décembre 2010, Bell Aliant Inc. n'avait exercé aucune activité. La conversion est présentée dans la note 1 des états financiers intermédiaires non audités de Bell Aliant Inc. pour la période close le 31 mars 2011.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, par suite de la conversion, BCE Inc. (BCE) et Bell Canada étaient propriétaires de 43,88 % des actions ordinaires de Bell Aliant Inc., après dilution, et de une action ordinaire de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant, commandité), les actions ordinaires restantes de Bell Aliant, commandité étant détenues par Bell Aliant Inc. En vertu des modalités de la convention modifiée des porteurs de titres, BCE et Bell Canada continuent de contrôler Bell Aliant, commandité. Bell Aliant Inc. exerce une influence notable sur les politiques d'exploitation, d'investissement et de financement de Bell Aliant, commandité, sans toutefois la contrôler. Par conséquent, Bell Aliant Inc. comptabilise son placement dans Bell Aliant, commandité selon la méthode de la mise en équivalence. Bell Aliant, commandité consolide ses filiales en exploitation. Les présents états financiers intermédiaires non audités (états financiers intermédiaires) doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant, commandité au 30 septembre 2011.

Comme les porteurs de parts initiaux du Fonds et de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.) ont une participation essentiellement dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents, mais par l'intermédiaire des structures différentes sur le plan juridique de Bell Aliant Inc. et de Bell Aliant, commandité, la conversion a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers de Bell Aliant Inc. reflètent la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie comme si elle avait toujours poursuivi les activités du Fonds. Les montants comparatifs dans ces états financiers sont ceux du Fonds et ils sont présentés sur une base consolidée.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Bell Aliant Inc. pour 2011 et au Fonds et à ses filiales pour les périodes antérieures.

Nous détenons un placement dans des entités dont les activités sont principalement concentrées dans la prestation de services de télécommunications régionales au Canada atlantique, en Ontario et au Québec. Nous sommes constitués en société par actions et basés au Canada. Notre siège social est situé au 1505 Barrington Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 2W3. Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Les états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, ont été approuvés par le conseil d'administration et autorisés pour publication le 9 mars 2011.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Mode de présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations de l'IFRS Interpretations Committee, selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ils ont été préparés conformément aux méthodes comptables que nous prévoyons adopter pour nos états financiers pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011, lesquelles sont présentées à la note 2 de nos états financiers intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Ils n'incluent pas toute l'information requise dans des états financiers annuels complets. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec nos états financiers intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

## Notes annexes (non audité)

En 2010, nos états financiers annuels et intermédiaires étaient préparés conformément aux PCGR du Canada. L'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS est expliquée à la note 9.

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit notre monnaie fonctionnelle.

### Nouvelles normes comptables qui n'ont pas encore été adoptées

L'IASB a publié plusieurs nouvelles normes, modifications de normes et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 et qui n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires, bien que leur adoption anticipée soit permise. Nous évaluons actuellement l'incidence, le cas échéant, que ces nouvelles normes auront sur nos résultats financiers. Ces normes sont les suivantes :

#### *Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers (amendements d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)*

Les amendements d'IFRS 7, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, exigent de fournir des informations supplémentaires concernant le transfert d'actifs financiers, particulièrement lorsqu'un nombre disproportionné de transactions est enregistré à la fin de la période de présentation de l'information financière.

#### *IFRS 9, Instruments financiers*

IFRS 9, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, constitue la première étape du projet en trois étapes de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle exige le classement et l'évaluation des actifs financiers soit dans la catégorie du coût amorti, soit dans celle de la juste valeur.

#### *IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

IFRS 12, qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, exige la présentation d'informations sur toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et les autres entités hors bilan.

#### *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, établit un cadre unique aux fins de l'évaluation de la juste valeur ainsi que les informations à fournir sur cette évaluation. Elle s'applique lorsqu'une autre IFRS exige ou permet des évaluations de la juste valeur ou des informations à fournir sur ces évaluations, sauf en ce qui concerne les transactions dont le paiement est fondé sur des actions auxquelles s'applique IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, les contrats de location auxquels s'applique IAS 17, *Contrats de location*, et les évaluations qui sont similaires à la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, notamment en ce qui concerne la valeur de réalisation nette, dont il est question dans IAS 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité, dont il est question dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

#### *Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat)*

Les modifications à IAS 12, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, établissent la présomption du recouvrement de certains actifs et sont considérées pertinentes dans les cas où différentes conséquences fiscales peuvent survenir selon la manière dont les valeurs comptables sont recouvrées.

#### *IAS 28 (révisée), Participations dans des entreprises associées et coentreprises*

IAS 28 (révisée), qui entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, remplace IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*. Cette norme établit les exigences liées à l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

**3. Placements**

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Placements au début	950,3	2 577,1
Produit tiré des placements mis en équivalence	248,7	349,3
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées des placements mis en équivalence	(4,4)	0,6
Autres éléments de la perte globale	(174,0)	(351,1)
Dividendes/distributions déclaré(e)s par des placements mis en équivalence	(327,3)	(280,5)
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., des parts à droit de vote spécial du Fonds et toutes les actions ordinaires avec droit de vote de BCE et de Bell Canada, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité (note 5)	2 608,5	–
Frais d'émission d'actions comptabilisés par Bell Aliant, commandité	(1,5)	–
Diminution de l'actif d'impôt différé comptabilisé par Bell Aliant, commandité liée à la conversion	(21,5)	–
Décomptabilisation de l'économie d'impôt différé théorique liée à la conversion	(16,5)	–
Placements à la fin	3 262,3	2 295,4

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, le produit tiré des placements mis en équivalence comprenait le résultat net de Placements Bell Aliant, s.e.c. d'un montant de 350,4 M\$ pour la même période, ainsi qu'une augmentation du produit tiré des placements mis en équivalence de 60,9 M\$ liée aux variations de la juste valeur des parts de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c. et une diminution du produit tiré des placements mis en équivalence de 61,3 M\$ liée aux distributions aux porteurs de parts de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. Se reporter à la note 9 pour de l'information supplémentaire.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, les dividendes/distributions reçus des placements mis en équivalence se chiffraient à 356,9 M\$ (280,4 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010).

Les autres éléments de la perte globale découlent des pertes actuarielles de Bell Aliant, commandité sur les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des ajustements dans le cadre des restrictions liées aux actifs, ainsi que du reclassement au résultat net de Bell Aliant, commandité de l'amortissement de pertes sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme qui ont été réglés en 2007.

## 4. Résultat par action/part

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2011	2010	2011	2010
De base :				
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	76,0	(1,0)	247,0	346,8
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(0,2)	0,6	(4,4)	0,6
Bénéfice net (perte nette)	75,8	(0,4)	242,6	347,4
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	227 795 791	127 384 921	227 786 941	127 339 137
Résultat de base par action/part lié aux activités poursuivies	0,33	(0,01)	1,08	2,72
Résultat de base par action/part lié aux activités abandonnées	–	0,01	(0,01)	0,01
Résultat de base par action/part	0,33	–	1,07	2,73
Dilué :				
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	76,0	(1,0)	247,0	346,8
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c.	–	20,4	–	61,3
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c.	–	12,4	–	(60,9)
Distributions déclarées aux porteurs de parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	–	52,3	–	157,0
Augmentation (diminution) de la valeur des parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c.	–	31,7	–	(156,0)
	76,0	115,8	247,0	348,2
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(0,2)	0,6	(4,4)	0,6
Bénéfice net dilué	75,8	116,4	242,6	348,8
Nombre moyen pondéré d'actions/de parts en circulation	227 795 791	127 384 921	227 786 941	127 339 137
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :				
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	–	28 168 803	–	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	–	72 205 024	–	72 205 024
Actions/parts différées dans le cadre du régime de rémunération fondée sur des actions (note 7)	927 998	666 248	927 998	666 248
	228 723 789	228 424 996	228 714 939	228 379 212
Résultat dilué par action/part lié aux activités poursuivies	0,33	(0,01)	1,08	1,52
Résultat dilué par action/part lié aux activités abandonnées	–	0,01	(0,02)	0,01
Résultat dilué par action/part	0,33	–	1,06	1,53

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2010, les parts de société en commandite échangeables avaient un effet antidilutif.

## 5. Capital social

Notre capital social autorisé comprend un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, qui peuvent être émises en séries. Au 30 septembre 2011, aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

	Au 30 septembre 2011		Au 31 décembre 2010	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre de parts	Capital émis
Titres émis et en circulation				
Actions ordinaires	227 803 538	6 803,2	–	–
Parts	–	–	127 394 907	4 195,6
Parts à droit de vote spécial	–	–	100 373 827	–
	<b>227 803 538</b>	<b>6 803,2</b>		4 195,6

### Actions ordinaires

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, dans le cadre de la conversion, BCE et Bell Canada ont échangé la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie B émises par Bell Aliant, s.e.c. (soit 72 205 024 parts), la totalité de leurs parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 émises par Placements Bell Aliant, s.e.c. (soit 28 168 803 parts), la totalité de leurs parts à droit de vote spécial émises par le Fonds (soit 100 373 827 parts) et toutes les actions ordinaires avec droit de vote, sauf une, de Placements Bell Aliant Communications régionales inc. (Placements Bell Aliant, commandité) qu'ils détenaient contre 100 373 827 actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Les porteurs de parts du Fonds ont échangé la totalité de leurs parts, soit 127 394 907 parts, contre des actions ordinaires de Bell Aliant Inc. Bell Aliant Inc. est devenue la société remplaçante du Fonds. Plus de détails sur la conversion sont présentés à la note 5 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

	Nombre d'actions	Capital émis
Incidence de la conversion :		
Actions ordinaires émises contre des parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c., des parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., des parts à droit de vote spécial du Fonds et toutes les actions ordinaires avec droit de vote de BCE et de Bell Canada, sauf une, de Placements Bell Aliant, commandité (note 3)	100 373 827	2 608,5
Actions ordinaires émises en échange des parts du Fonds émises et en circulation	127 394 907	4 195,6
Frais d'émission d'actions liés à la conversion, déduction faite de l'impôt	–	(1,8)
Actions émises à l'exercice d'actions différées en vertu du régime d'actions différées, déduction faite des retenues d'impôt (note 7)	34 818	0,9
Ajustements liés aux fractions d'actions	(14)	–
<b>Actions ordinaires en circulation au 30 septembre 2011</b>	<b>227 803 538</b>	<b>6 803,2</b>

## Notes annexes (non audité)

### Parts

	Nombre de parts	Capital émis
Parts en circulation au 31 décembre 2009	127 264 016	4 192,2
Parts exercées en vertu du régime de parts différées (note 7)	122 030	3,2
Rachat de parts	(1 115)	(0,1)
Ajustement lié aux fractions de parts	(14)	–
Parts en circulation au 30 septembre 2010	127 384 917	4 195,3

### Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions facultatif

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons acheté, pour les actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions facultatif, 380 371 actions ordinaires (509 873 parts du Fonds pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) sur le marché libre, plutôt que de verser des dividendes en espèces de 8,3 M\$ et des distributions en espèces de 1,4 M\$ (des distributions en espèces de 12,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) et, en ce qui a trait au régime d'achat d'actions facultatif, en contrepartie de paiements en espèces reçus de 0,7 M\$ (1,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010).

### 6. Dividendes/distributions déclarés

Sous réserve de l'approbation du conseil, nous versons des dividendes trimestriels en fonction des dividendes reçus de Bell Aliant, commandité, déduction faite des charges opérationnelles normales, relativement à la période pertinente. Les actionnaires peuvent choisir de recevoir des actions supplémentaires au lieu de recevoir des dividendes en espèces, tel qu'il est expliqué à la note 5. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons déclaré et versé trois dividendes trimestriels de 0,475 \$ par action, pour un total de 1,425 \$ par action, soit 324,6 M\$.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, nous avons déclaré neuf distributions mensuelles aux porteurs de parts d'un montant de 0,2417 \$ par part, pour un total de 2,1753 \$ par part, ou 277,0 M\$.

### 7. Régimes de rémunération fondée sur des actions

#### Régimes d'épargne-actions des employés

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, le nombre total de nos actions ordinaires achetées sur le marché libre pour les régimes d'épargne-actions des employés s'est chiffré à 404 199 et à 1 345 496, respectivement (444 189 et 1 474 127 parts du Fonds achetées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement). Une charge de rémunération liée aux régimes d'épargne-actions des employés de 2,5 M\$ et de 7,3 M\$ a été comptabilisée par Bell Aliant, commandité pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, respectivement (2,2 M\$ et 6,7 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement).

## Notes annexes (non audité)

### Régime d'actions différées de Bell Aliant

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation des actions/parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2011	2010
Actions/parts différées en circulation au début	1 380 568	1 293 699
Attribuées :		
Juin 2010 — période de service allant de l'exercice 2010 à l'exercice 2012	—	369 784
Janvier 2011 — période de service allant de l'exercice 2011 à l'exercice 2013	321 949	—
Dividendes/distributions théoriques réinvesti(e)s au cours de la période	90 472	91 102
	412 421	460 886
Faisant l'objet d'une renonciation	(93 578)	(267 190)
Exercées	(93 089)	(122 030)
Actions/parts différées en circulation aux 30 septembre	1 606 322	1 365 365
Actions/parts différées dont les droits ont été acquis aux 30 septembre	927 998	666 248

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la juste valeur des 412 421 actions différées attribuées ou créditées au réinvestissement des dividendes/distributions théoriques (460 886 parts différées attribuées ou créditées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) se chiffrait à 11,0 M\$, ou 26,68 \$ par action différée (11,9 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, ou 25,86 \$ par part différée).

Étant donné que les actions différées pourraient être réglées au moyen de nos actions ordinaires lorsqu'elles seront exercées, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, l'équivalent de la charge de rémunération de 8,1 M\$ comptabilisée par Bell Aliant, commandité (2,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010, plus 0,1 M\$ d'autres ajustements). Ce montant reflète la valeur d'attribution des actions/parts différées, comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, et la variation du cours de marché de nos actions ordinaires/parts entre la date d'attribution et la date de présentation de l'information financière.

Des 93 089 actions différées exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons émis 34 818 actions ordinaires sur le capital autorisé, tel qu'il est expliqué à la note 5, et les actions résiduelles ont été réglées en trésorerie par Bell Aliant, commandité, déduction faite des montants retenus aux fins de l'impôt sur le résultat (122 030 parts du Fonds émises sur le capital autorisé et aucune part réglée en trésorerie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010). La valeur de marché moyenne des 34 818 actions ordinaires (122 030 parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) que nous avons émises sur le capital autorisé s'établissait à 26,97 \$ par action (25,98 \$ par part pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010). À l'exercice, la valeur correspondante de 0,9 M\$ (3,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2010) a été reclassée du surplus d'apport au capital émis (note 5).

### Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de Bell Aliant

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, nous avons adopté le régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de Bell Aliant. Le régime d'unité d'actions différées à l'intention des administrateurs est un régime réglé en trésorerie pour nos administrateurs admissibles qui ne sont pas des employés de Bell Aliant Inc., de ses filiales, de BCE ou de Bell Canada, aux termes duquel une part des jetons de présence annuels sera créditée en unités d'actions théoriques. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir 25 %, 50 %, 75 % ou 100 % de leurs jetons de présence annuels sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Si un administrateur n'a pas répondu aux exigences minimales en matière de détention d'actions au 1<sup>er</sup> janvier d'une année civile donnée, il recevra la totalité des jetons de présence pour cette année sous forme d'unités d'actions différées en vertu du régime d'unités

## Notes annexes (non audité)

d'actions différées à l'intention des administrateurs. Il n'y a aucun critère d'acquisition des droits rattaché aux attributions et les droits des unités d'actions différées sont acquis immédiatement. Les administrateurs n'ont le droit de demander le rachat des unités d'actions différées qu'à la cessation de leurs responsabilités en tant qu'administrateurs de Bell Aliant Inc. Le montant du paiement de rachat est égal à la valeur des unités d'actions différées calculé en fonction du cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours précédant la date de rachat, déduction faite de l'impôt applicable.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, nous avons attribué 11 545 unités d'actions différées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs, et 193 unités d'actions différées ont été créditées au réinvestissement des dividendes théoriques. La juste valeur des 11 738 unités d'actions différées attribuées et créditées en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011 s'est établie à 0,3 M\$, ou 27,26 \$ par unité d'action différée. Aucune unité d'action différée n'a été rachetée en vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2011. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, nous avons comptabilisé un montant négligeable à l'égard de la charge liée au régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs.

### 8. Transactions entre parties liées

Bell Aliant, commandité

Nous recevons des dividendes de Bell Aliant, commandité, tel qu'il est expliqué à la note 3, ce qui nous permet d'effectuer nos propres paiements de dividendes, tel qu'il est décrit à la note 6. Aucun dividende n'était à recevoir au 30 septembre 2011 (distributions à recevoir de 29,6 M\$ au 31 décembre 2010).

Au 30 septembre 2011, Bell Aliant, s.e.c. et ses filiales nous devaient une somme de 29,9 M\$ (27,4 M\$ au 31 décembre 2010) relativement à la différence entre nos charges opérationnelles à payer et les montants à recevoir au titre du régime d'actions différées, tel qu'il est expliqué à la note 7.

Nous prêtons nos excédents de trésorerie à Bell Aliant, s.e.c. au moyen d'une série de billets et nous exigeons le remboursement en fonction des besoins opérationnels. Le billet d'un montant de 5,3 M\$ qui était à recevoir de Bell Aliant, s.e.c. au 31 décembre 2010 a été remboursé le 31 janvier 2011. Les billets émis par la suite portaient intérêt à un taux de 1,30 % par année et se sont traduits par des produits d'intérêts d'un montant négligeable pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2011 et 2010. Au 30 septembre 2011, des billets de 6,2 M\$ étaient à recevoir de Bell Aliant, s.e.c., portant intérêt au taux de 1,30 % par année et arrivant à échéance entre le 28 et le 31 octobre 2011. Au 30 septembre 2011, le risque de crédit qui découlait des soldes des sommes à recevoir de parties liées était minime.

### 9. Transition aux IFRS

Première application des IFRS

Les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires importantes que nous avons appliquées à l'adoption et les principales différences comptables à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010, sont présentées à la note 11 de nos états financiers intermédiaires non audités pour la période close le 31 mars 2011.

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

Les rapprochements ci-après mettent en lumière les principales différences comptables entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que leur incidence sur nos résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010.

## Notes annexes (non audité)

### *Rapprochement des capitaux propres*

	Note	Au 30 septembre 2010
Total des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 045,3
Placements	A	(1 718,6)
Total des capitaux propres en vertu des IFRS		2 326,7

### *Rapprochement du résultat net et du résultat global*

Pour les périodes closes le 30 septembre 2010	Note	Trimestre	Période de neuf mois
Bénéfice net en vertu des PCGR du Canada		61,4	196,5
Produit (perte) découlant des placements mis en équivalence	A	(61,8)	150,9
Bénéfice net (perte nette) en vertu des IFRS		(0,4)	347,4

Pour les périodes closes le 30 septembre 2010	Note	Trimestre	Période de neuf mois
Bénéfice global en vertu des PCGR du Canada		62,6	199,3
Variation du bénéfice net (de la perte nette)		(61,8)	150,9
Autres éléments de la perte globale	A	(51,8)	(353,9)
Perte globale en vertu des IFRS		(51,0)	(3,7)

#### *A) Produit tiré des placements mis en équivalence*

En vertu des PCGR du Canada, les parts de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c., détenues par BCE et Bell Canada, étaient considérées comme des instruments de capitaux propres et incluses dans les participations ne donnant pas le contrôle de Placements Bell Aliant, s.e.c. Par conséquent, nous avons comptabilisé 82,46 % du placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. selon la méthode de la mise en équivalence. Les modalités d'origine des droits d'échange et de liquidité émis relativement aux parts de catégorie 1 permettaient d'échanger des parts de catégorie 1 contre des parts du Fonds ou de la trésorerie, au gré du porteur; les parts de catégorie 1 sont, par conséquent, considérées comme notre passif financier en vertu des IFRS pour 2010 et les périodes antérieures. À la suite de ce changement, nous avons comptabilisé la totalité de l'actif net et du résultat net de Placements Bell Aliant, s.e.c. selon la méthode de la mise en équivalence.

Le produit tiré des placements mis en équivalence a diminué de 29,0 M\$ et augmenté de 151,3 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement. En outre, des montants de 51,8 M\$ et de 353,9 M\$ ont été comptabilisés dans les autres éléments de la perte globale pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement. Les ajustements reflètent l'augmentation du pourcentage des placements mis en équivalence ainsi que les ajustements liés aux IFRS du bénéfice net et des autres éléments de la perte globale de Placements Bell Aliant, s.e.c. au cours de la période. Pour obtenir une description complète des différences et des ajustements de l'actif net et du résultat net comptabilisés par Bell Aliant, commandité pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de Bell Aliant, commandité pour la période close le 30 septembre 2011.

Les variations de la juste valeur des parts de catégorie 1 ont été comptabilisées dans le produit tiré des placements mis en équivalence et s'établissaient à (12,4) M\$ et à 60,9 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement. Puisque les parts de catégorie 1 étaient censées être, dans toute la mesure du possible, l'équivalent économique des parts du Fonds, la juste valeur des parts de catégorie 1 a été établie en se basant sur les cours de marché des parts du Fonds à la date de présentation de l'information financière.

## Notes annexes (non audité)

Les distributions déclarées par Placements Bell Aliant, s.e.c. sur les parts de catégorie 1 d'un montant de 20,4 M\$ et de 61,3 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2010, respectivement, ont été constatées à titre de diminution du produit tiré des placements mis en équivalence.

En raison de l'incidence nette de la transition aux IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010, des principales différences comptables entre les IFRS et les PCGR du Canada au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2010 et de l'augmentation du pourcentage des placements mis en équivalence, le total des capitaux propres comptabilisé au 30 septembre 2010 relativement aux placements a diminué de 1 718,6 M\$ par rapport au total des capitaux propres comptabilisé conformément aux PCGR du Canada.

### **10. Événements postérieurs**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, nous avons déclaré un dividende trimestriel de 0,4750 \$ par action ordinaire à payer le 30 décembre 2011 aux actionnaires inscrits au 15 décembre 2011.